



En savoir plus

Taux de logement sociaux par commune et par arrondissement de Marseille [946]

- de 25% à 48% [10]**
- de 20% à 25% [21]
- de 15% à 20% [47]
- de 5% à 15% [269]
- de 2% à 5% [135]
- de 0% à 2% [69]
- Absence de logement sociaux [394]

* Nombre de logements sociaux 2025 rapportés au nombre total de résidences principales 2022
 ** Taux à 25% = minimum à atteindre pour les communes soumises à l'article 55 de la loi SRU

Territoire	Taux de logement sociaux en 2025*
Alpes-de-Haute-Provence	9,76 %
Hautes-Alpes	11,62 %
Alpes-Maritimes	12,25 %
Bouches-du-Rhône	17,76%
Var	11,52 %
Vaucluse	14,38%
Région	14,38%

